## Certificat d'études supérieures.

Numéro d'inventaire : 1982.00981.4 Auteur(s) : Roger Henri Chardonnet

Type de document : diplôme Éditeur : non renseigné (Paris)

Imprimeur: I.A.C.

Date de création : 1944

**Description**: Feuille de papier légèrement jaunie. Texte imprimé dans un cadre de frise. Mentions manuscrites et paraphes à l'encre noire. Paraphes à l'encre bleue. Timbres à l'encre noire. Perforations d'agrafes dans le quart inférieur gauche.

Mesures: hauteur: 314 mm; largeur: 239 mm

Notes : Certificat d'études supérieures avec la mention calcul des probabilités et physique

mathématique délivré à Roger Chardonnet le 5 juin 1944 à Paris.

**Mots-clés**: Diplômes universitaires
Physique (post-élémentaire et supérieur)

**Filière** : Université **Niveau** : Supérieur

Nom de la commune : Paris Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1 **Lieux** : Paris, Paris

1/2

## FACULTE DES SCIENCES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
	ACADÉMIE DE PARIS ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
	CERTIFICAT D'ÉTUDES SUPÉRIEURES
	(Décret du 22 Janvier 1896)
	EACHIME DES SUENCES DE L'HILLE DE DADES
	FACULTE DES SCIENCES DE L'UNIVERSITE DE PARIS
	Nous, Professeurs de la Faculté des Sciences de l'Université de Paris,
	En exécution du décret du 22 janvier 1896, aux termes duquel les Facultés des
	Sciences sont autorisées à délivrer des Certificats d'études supérieures correspondant aux
	matières enseignées par elles ;
	Vu les arrêtés du 1er juillet 1896 et du 16 octobre 1923, en vertu desquels le
	Calcul des probabilités et la Physique mathématique figurent au nombre des matières pouvant donner lieu à la délivrance par la Faculté des Sciences d'un Certificat
	d'études supérieures;
	Vu les pièces produites et constatant que M Chardonnel
	Roser marie
	né à monthuoy, département de l'allier
	le 18 Janjus 1914, a rempli les conditions requises pour être admis aux
	épreuves instituées par les décret et arrêtés ci-dessus visés;
	Après avoir fait subir au candidat les épreuves prescrites par lesdits règlements,
	L'avons déclaré digne du Certificat d'études, avec la mention : Calcul
	des probabilités et Physique mathématique.
	Fait à Paris, le 5 JUIN 1944 193
	Les Membres du Jury, Vu: Le Secrétaire,
	y. at Supplier y former was with
	, no chi y forme suo vida
	Nous, Recteur de l'Académie de Paris, visons le présent Certificat d'études,
	THIN 1044
	Signature de l'Impétrant, Falt à Paris, le
	Cillery -
	and the second s
OGO	\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\

S. H.B. - I. A. C. (3-34) 777